

n° 47 avril 2005

### Aménagement Urbain

#### Aménagement 2005.

Le Moniteur des tp, n° N° spécial, édition 2005, 04/2005, 146 p.

Cette édition 2005 présente en détail 24 opérations exemplaires d'aménagement urbain : zones portuaires reconverties, nouveaux parcs d'activité, requalifications d'infrastructures de transport (dont les quais de Bordeaux), créations d'habitat individualisé dense, opérations de renouvellement urbain... 20 personnalités dont le ministre de la ville et Christian de Portzamparc témoignent de leur vision de la ville et de son aménagement. Réf : 12716

#### Le centre d'échanges de Lyon-Perrache.

AMC le moniteur architecture, n° 151, 04/2005, p. 86-92

Retour sur l'histoire de la conception du centre d'échanges de Lyon-Perrache (1967-1976), pôle multimodal de typologie inédite à l'époque. Réf : 12710

#### Affronter le paysage. Entretien avec les paysagistes de l'agence Base.

AMC le moniteur architecture, n° 151, 04/2005, p. 80-85

Entretien avec les paysagistes de l'agence Base (Franck Poirier, Bertrand Vignal et Clément Willemin) dont le concept du «jardin tout-terrain» est aujourd'hui devenu la marque de fabrique. Réf : 12709

#### Villes chinoises en mouvement.

Urbanisme, n° 341, 03/2005, p. 39-80

Ce dossier centré sur l'explosion des mobilités urbaines et l'évolution de l'urbanisme en Chine donne la parole à des experts français et des universitaires chinois. Ce mouvement qui affecte les villes chinoises touche en profondeur les modes de vie et la culture. Une large place est consacrée à un symposium international sur les «mobilités urbaines en Chine» organisé à Pékin en octobre 2004 par l'Institut pour la Ville en Mouvement (IVM) et aux ateliers sur les problématiques spécifiques de Pékin, Shanghai, Wuhan et Chongqing. Réf : 12636

#### Nantes l'après-friche.

Urbanisme, n° 341, 03/2005, p. 26-38

"Dans le cadre de la Conférence des Villes de l'Arc atlantique et du projet européen Cultur'AT, Nantes a choisi de réfléchir avec ses partenaires européens et outre-atlantique sur le sens à donner à l'après-friche, sens qui, à la lecture des projets urbains actuels, reste en grande partie à inventer. Depuis quelques années, les programmes de revitalisation des friches intègrent de plus en plus souvent des projets culturels. Comment la culture sous-tend-elle la reconquête de ces territoires portuaires ? Tour à tour récepteur de mémoire et de patrimoines, ou ferment de la création, la culture peut renforcer, enrichir ou transformer l'identité de la ville atlantique." Réf : 12635



## **Le secteur privé se lance dans l'aménagement urbain.**

Le Moniteur des tp, n° 5287, 25/03/2005, p. 72-74

L'ampleur du renouvellement urbain et les finances publiques limitées des collectivités poussent à recourir au secteur privé. Des exemples en France, notamment en terme de montage, démontrent que les procédures de ce partenariat public-privé restent encore à inventer. Les SEM s'expriment sur leur expérience et restent dubitatives quant à l'utilité de la mise en concurrence société d'économie mixte/opérateurs privés. S'appuyant sur un exemple pris à Prague, le président de la filiale française de promotion du groupe ING pense que des modèles de partenariat public-privé pourraient être pris à l'étranger. Réf : 12629

## **Architecture**

### **Bois 1 structure. / Timber 1 structure.**

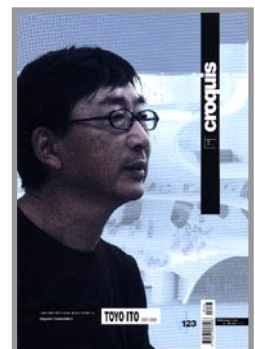
Techniques et architecture, n° 476, 02/2005, p. 22-99

Cette première partie d'un dossier sur le bois traite particulièrement de la structure. Des réalisations récentes en Europe et des projets (dont le futur Musée botanique de Bordeaux conçu par l'architecte Françoise-Hélène Jourda) montrent que, lorsque lui sont consacrées les ressources de l'ingénierie et la force de proposition des architectes de notre temps, le bois est capable de concurrencer en force et en portée le béton ou l'acier. Et offre de surcroît des performances reconnues et une liberté formelle et spatiale. Réf : 12708

### **Toyo Ito. 2001-2005.**

El croquis, n° 123 (V), 12/2004, 358 p.

Biographie, entretien et réalisations de 2001 à 2005 de l'architecte japonais Toyo Ito. Réf : 12707



### **Construire : la qualité en danger (1).**

D'A, n° 144, 03/2005, p. 17-26

Enquête sur les raisons du déclin de la qualité d'exécution des bâtiments. Le premier volet présenté dans ce numéro s'attache ainsi à décrire l'évolution du marché de la construction et le rôle des entreprises sur la qualité du construit. Réf : 12611

## **Collectivités locales**

### **Population située en zone franche urbaine pour l'application de la dotation globale de fonctionnement. Arrêté du 31 mars 2005.**

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5290, 15/04/2005, p. 470-471

Réf : 12698

### **Dotations de l'Etat aux communes et aux départements. Décret n° 2005-298 du 31 mars 2005.**

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5290, 15/04/2005, p. 468-469

Réf : 12697

## Communes et intercommunalités concentrent 80 % des emplois territoriaux en 2002.

INSEE Aquitaine, n° 140, 03/2005, 4 p.

Fin 2002, 8 % des salariés aquitains travaillent dans les collectivités de la région. Les deux tiers des emplois territoriaux sont dans les communes, les autres sont surtout dans les départements, mais aussi dans les intercommunalités en pleine expansion. Réf : 12680

## Décentralisation. Nouvelle politique contractuelle et avenir des contrats de Plan Etat-régions. Avis du Conseil économique et social présenté par M. Francis Vandeweegehe au nom de la section des économies régionales et de l'aménagement du territoire.

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5288, cahier détaché n° 2, 01/04/2005, 47 p.

Le Premier ministre a saisi le Conseil économique et social sur la question de l'évolution des contrats de plan. «Dans le cadre de la décentralisation, la nouvelle répartition des compétences va nécessiter un nouvel équilibre des contrats. Ainsi, la contractualisation peut être un moyen de concilier le développement de responsabilités locales éclatées et la nécessaire articulation des politiques locale, nationale et européenne au service d'un aménagement cohérent du territoire.» Réf : 12644

## Etat-régions : de nouveaux contrats pour l'aménagement du territoire. Sénat - Rapport d'information de M. François Gerbaud. 16 juillet 2004.

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5289, cahier détaché n° 3, 08/04/2005, 23 p.

Dans le cadre de la réforme de la contractualisation entre l'Etat et les régions, le Sénat rend son avis, sur demande du Premier ministre. Ce rapport présente l'évolution et le bilan des contrats de plan Etat-régions (CPER) et l'avis de l'assemblée sur la base des propositions formulées lors du Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT) de décembre 2003. En outre, le Sénat avance des propositions sur l'articulation des CPER avec les autres procédures contractuelles territoriales. Réf : 12675

## Emploi

### Enquête sur l'emploi 2004. Le chômage augmente légèrement malgré la reprise de l'emploi.

INSEE Première, n° 1009, 04/2004, 4 p.

«En 2004, le taux de chômage a augmenté de 0,2 points par rapport à 2003. Cette hausse touche surtout les jeunes et les titulaires du seul baccalauréat. Après un repli en 2003, l'emploi a globalement augmenté : l'emploi salarié du secteur privé redevient dynamique alors que l'emploi non salarié diminue à nouveau.» Réf : 12664



### Accompagnement des jeunes vers l'emploi et contrat d'insertion dans la vie sociale. Décret n° 2005-241 du 14 mars 2005. Ministère de l'Emploi, du travail et de la cohésion sociale.

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5288, 01/04/2005.

Ce décret situe le rôle des missions locales pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes et des permanences d'accueil, d'information et d'orientation, au regard du contrat d'insertion dans la vie sociale. Il indique les modalités d'établissement et de suivi de ce contrat. Réf : 12649

### Modification du régime juridique du contrat insertion-revenu minimum d'activité (CIRMA). Décret n° 2005-265 du 24 mars 2005. Ministère de l'Emploi, du travail et de la cohésion sociale.

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5288, 01/04/2005, p. 390-391

Réf : 12648

**Aides de l'Etat aux maisons de l'emploi. Décret n° 2005-259 du 22 mars 2005. Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale.**

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5288, 01/04/2005, p. 391-392

Ce décret crée au chapitre 1er du titre III du code du travail une section 7 intitulée «Maisons de l'emploi». Il indique les conditions d'aide de l'Etat, précise les actions à conduire et la composition de ces établissements. Réf : 12647

**Collectivités locales. Les services techniques recrutent.**

Le Moniteur des tp, n° 5288, 01/04/2005, p. 64-69

Présentation et profils de poste des métiers de la filière technique, au sein des collectivités locales. Réf : 12645



**Contrat d'avenir et contrat insertion-revenu minimum d'activité (CIRMA). Décret n° 2005-242 du 17 mars 2005. Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale.**

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5287, 25/03/2005, p. 507-511

Réf : 12632

**Contrats initiative emploi (CIE) et contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE). Décret n°2005-243 du 17 mars 2005. Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale.**

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5287, 25/03/2005, p. 511-512

Les modalités relatives aux contrats initiative emploi et contrats d'accompagnement dans l'emploi (aides de l'Etat, détails des dispositifs). Réf : 12631

**Travailleurs pauvres. Les oubliés du social ?**

ASH Magazine, n° 8, 25/03/2005, 54 p.

Enquête sur les travailleurs pauvres : salariés, leurs revenus ne leur ouvrent pas de droit aux aides classiques ; néanmoins, la précarité de leur travail ne leur permet pas de subvenir à leurs besoins. Le dispositif social est souvent inadapté face à ce public atypique, et les travailleurs sociaux se doivent de prendre en compte ce nouveau phénomène. Les contours mêmes de l'action sociale sont ainsi remis en cause. Réf : 12625

## **Environnement**

**Une boîte à outils pour la protection et la gestion des espaces littoraux.**

Etudes foncières, n° 113, 01/2005, p. 33-36

Il est habituel d'opposer deux stratégies possibles pour la préservation des espaces naturels : soit l'édiction de règlements, de servitudes environnementales, soit l'acquisition des espaces à protéger et leur gestion par la collectivité publique. L'auteur, délégué général de l'ICREI (International Center for Research and Environmental Issues) y ajoute un troisième terme : la négociation de conventions entre les propriétaires. Réf : 12705

## Habitat

### **Programmes locaux de l'habitat. Décret n° 2005-317 du 4 avril 2005.**

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5291, 22/04/2005, p. 456-457

Modification du chapitre II du titre préliminaire du livre III et abrogation des sections III, IV et V du chapitre II du titre préliminaire du livre III du code de la construction et de l'habitation (partie réglementaire). Réf : 12718

### **Organisation, composition et fonctionnement du Comité régional de l'habitat. Décret n° 2005-260 du 23 mars 2005.**

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5291, 22/04/2005, p. 455-456

Réf : 12717

### **Obligation de réalisation des logements locatifs sociaux (application de l'article 55 de la loi SRU). Circulaire UHC/DUH 2005-3 du 13 janvier 2005.**

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5290, 15/04/2005, p. 482-483

Cette circulaire a pour objet d'actualiser et de compléter celle du 27 décembre 2001. Réf : 12702

### **Accord portant sur les congés adressés aux locataires lors de vente par lots dans les ensembles immobiliers d'habitation. Avis.**

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5290, 15/04/2005, p. 480-481

Avant d'être rendu obligatoire par un décret, cet avis soumet à observation un accord collectif de location conclu en application de l'article 41 de la «loi Méhaignerie» du 23 décembre 1986, entre les organisations nationales représentatives des bailleurs des secteurs 2 (propriétaires sociaux) et 3 (sociétés immobilières et d'assurances) et des organisations nationales représentatives des locataires. Cet accord vise à définir la procédure et le contenu des informations à délivrer aux locataires lors de vente par lots d'immeubles d'habitation. Réf : 12701

### **Décentralisation : le logement en mouvement.**

Habitat et société, n° 37, 03/2005, p. 22-52

Dossier sur la question de la délégation de compétences logement aux intercommunalités, dans le cadre de la loi Libertés et responsabilités locales : la nécessaire relation Etat / collectivités / organismes sur les questions de logement ; entretiens avec le ministre délégué au Logement et à la Ville et les représentants des associations de collectivités locales ; les intercommunalités (notamment les communautés urbaines dont celle de Bordeaux) et la politique du logement ; le cas particulier de la région Ile-de-France. Réf : 12683



### **Où logent les pauvres ?**

Habitat et société, n° 37, 03/2005, p. 13-17

«La France métropolitaine compte 12,5 % de ménages pauvres et 37,5 % de ménages modestes. Le parc HLM loge 31 % des familles pauvres. Et ce chiffre est encore plus élevé dans les villes de plus de 20 000 habitants. Le taux d'effort de ces locataires est moins élevé que dans le parc privé.»

Réf : 12682

## Les besoins en logement d'ici à 2030.

Habitat et société, n° 37, 03/2005, p. 8-12

L'auteur tente, à partir des projections démographiques de la population issues du recensement de 1999, de prévoir les besoins en logement d'ici à 2030. Il en ressort que l'impact du vieillissement de la population est la donnée la plus importante et que les évolutions régionales masquent souvent une grande hétérogénéité au niveau départemental. Réf : 12681

## Juridique

### Les EPF [établissement publics fonciers] après la loi sur la cohésion sociale.

Etudes foncières, n° 113, 01/2005, p. 5-7

La loi du 18 janvier dite «de cohésion sociale» contient, entre autres dispositifs, une clarification des conditions de création et de fonctionnement des établissements publics fonciers. Une occasion pour faire le point sur des organismes en plein développement. Réf : 12703



### Orientation et programmation des crédits d'études locales dans le domaine de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction en 2005. Circulaire UHC/OE n°2005-1 du 4 janvier 2005.

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5290, 15/04/2005, p. 472-475

Financements disponibles selon les orientations nationales d'études suivantes : soutien des démarches locales de planification et promotion du développement équilibré des territoires, territorialisation des politiques de l'habitat, soutien de la qualité de la construction. Réf : 12700

### Réalisation des aires d'accueil et de grands passages destinées aux gens du voyage. Circulaire UHC/IUH1 n° 2005-4 du 17 décembre 2004.

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5290, 15/04/2005, p. 471

Ce texte émanant du ministère délégué au Logement et à la Ville précise les conditions de prorogation de deux ans du délai initial fixé pour la réalisation des aires d'accueil des gens du voyage. Réf : 12699

### Concertation applicable aux projets de travaux, d'aménagements et d'ouvrages de l'Etat et des collectivités territoriales. Circulaire du 5 octobre 2004. Premier ministre.

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5289, 08/04/2005, p. 436-437

Réf : 12678

### Incidence de la réforme du Code des marchés publics sur la caractérisation du délit de favoritisme et éléments juris prudentiels récents. Circulaire n° CRIM-05-3/G3 du 22 février 2005. Ministère de la Justice.

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5288, 01/04/2005, p. 378-382

Cette circulaire détaille les incidences que la dernière réforme du Code des marchés publics est susceptible d'avoir sur la poursuite et la caractérisation du délit de favoritisme. Réf : 12646

## Méthode

### Bordeaux, ville pionnière.

IGN Magazine, n° 28, 03/2005, p. 4-9

Présentation du système d'information géographique de la Communauté urbaine de Bordeaux, entretien avec Thierry Guichard et Olivier Breisch. Réf : 12706

### Approbation du règlement général de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine. Arrêté du 31 janvier 2005. Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale.

Le Moniteur des tp suppl. T.O., n° 5289, 08/04/2005, p. 458-465

Ce décret détaille les modalités de recevabilité des projets, la nature des opérations aidées et les conditions de subvention, les critères d'appréciation des projets, et les modalités d'octroi des aides de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine. Réf : 12677

### Echanges électroniques. Simplifiez-vous le chantier !

Le Moniteur des tp, n° 5289, 08/04/2005, p. 64-69

La gestion électronique des documents (GED) via Internet au service des acteurs du BTP : les apports pour un meilleur suivi du projet et sa mise en mémoire, des exemples de réalisation. Réf : 12676

### La Fnau fait le point sur l'international : quelles missions pour les agences d'urbanisme ?

Dossiers FNAU, n° 18, 03/2005, 7 p.

Ce dossier, issu des travaux menés en 2004 par le Club Fnau «International», détaille les activités internationales des agences d'urbanisme en donnant de nombreux exemples. Il s'agit aussi bien d'expertises techniques (SIG, télédétection, bases cartographiques), de projets urbains (rénovation, requalification de quartiers), d'études d'aménagement et de planification urbaine (pour le transport, l'environnement, le tourisme ou le patrimoine), que de contrats de formation de partenaires étrangers. On trouvera également des pistes de réflexion pour le développement futur de ces activités, dont le contexte pourrait connaître des évolutions significatives. Réf : 12660



## Planification-aménagement

### La gouvernance territoriale dans la transformation de l'espace.

Etudes foncières, n° 113, 01/2005, p. 22-27

Schéma de cohérence territoriale, plan local d'urbanisme, carte communale, ne sont en aucun cas des fins en soi, mais des passages obligés dans le processus sans cesse inachevé de transformation de l'espace. Réf : 12704

### Dossier schéma directeur régional : horizon 2015. Île de France ou Grand Paris ?

Ville & Transports, n° 373, 06/04/2005, p. 30-47

L'élaboration du futur schéma directeur de la région Île-de-France est l'occasion de réfléchir à l'organisation des transports et des espaces. C'est aussi le moment de reposer l'éternelle question de la place de Paris. Elus, aménageurs et urbanistes s'expriment dans ce dossier. Réf : 12659

## Sociologie

### Que sait-on des inégalités en France ?

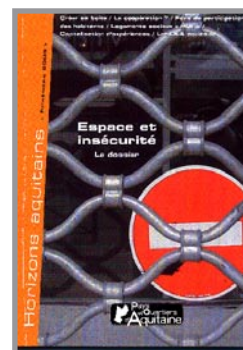
Futuribles, n° 307, 04/2005, p. 41-55

Après avoir rappelé les difficultés de mesurer l'évolution des inégalités en France, faute d'indicateurs pertinents et complets, l'auteur, directeur de l'Observatoire des inégalités, montre cependant que les inégalités de revenus tendent à se renforcer, de même que les inégalités en matière scolaire. Réf : 12712

### Espace et insécurité. Dossier.

Horizons aquitains, n° 3, 03/2005, p. 43-83

Intervention de Sébastien Roché, chercheur au CNRS, sur le thème «sécurité, espace et lien social» puis entretien avec Bernard Delage, maître de conférences à l'université de Bordeaux 2, à propos de ses récents travaux d'observation sur l'évolution et la délinquance dans les territoires aquitains de la politique de la ville. Réf : 12637



## Transport

### Tramway de Reims : «Cette fois, c'est parti !».

Transport public, n° 1046, 04/2005, p. 10-14

En 2010, Reims rentrera dans le club des villes bénéficiant d'un tramway. L'essentiel des dépenses sera couvert par une augmentation du versement transport. Réf : 12736

### Tramway de Nantes : vingt ans plus loin.

Transport public, n° 1045, 03/2005, p. 12-24

Depuis la fin des années 70, l'agglomération de Nantes refuse la suprématie du tout-automobile et mise sur le transport public en aménageant le plus long réseau de tramway de France. Une rupture dans la conception de l'aménagement urbain et de l'organisation des déplacements. Réf : 12639

### Dublin : un modèle pour le tramway de demain ?

Rail & transports, n° 371, 23/03/2005, p. 26-31

Propriété de l'Etat irlandais, financé par l'Europe préférentiellement à de nouveaux investissements routiers, ce tramway est entretenu par Alstom, qui a fourni les rames Citadis, et exploité par Connex. Un montage original pour une réalisation hors du commun. Réf : 12610

Le centre de documentation est ouvert du mardi au jeudi de 9h à 12h et 14h à 17h.  
Consultation sur place, possibilité de prêt interbibliothèque.  
Pour toute information complémentaire : [documentation@aurba.org](mailto:documentation@aurba.org)

contacts : Annie Berthelot ~ tél. : 05 56 99 86 39  
Christine Le Vagueresse ~ tél. : 05 57 57 72 57  
accueil : Régine Valère ~ tél. : 05 56 99 86 33